



www.fnte.cgt.fr

APPEL DE L'UFR LE 3 JUIN 2014 À PARIS



POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS TOUS À PARIS LE 3 JUIN 2014

En avril 2014, le premier ministre a décidé dans son pacte de responsabilité de réduire de 50 milliards d'euros les dépenses publiques.

Ainsi, il rabote 11 milliards d'euros sur les seules prestations sociales, en commençant par les retraites, les allocations familiales et le RSA. À cela s'ajoute l'inquiétude sur la suite de l'adoption d'une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Depuis la décision du patronat, avec l'accord de certains syndicats, de bloquer la revalorisation des retraites complémentaires, depuis la décision du gouvernement de reporter aux calendres grecques les revalorisations des pensions, de réaliser des milliards d'économies sur la sécurité sociale, le malaise est profond, la colère est grande. L'annonce de ne pas geler les pensions au dessous de 1200 € (au 1^{er} octobre, pas au 1^{er} avril et encore moins au 1^{er} janvier) n'y changera rien.

De Balladur à Ayrault, en passant par Fillon, on ne compte plus les « réformes » des retraites avec toujours la même recette : plus annuités exigés, des départs retardés et des pensions amoindries.

La campagne nationale de pétition de l'UCR CGT pour dire STOP à la baisse du pouvoir d'achat et pour exiger une revalorisation des retraites en ce début d'année a été une première étape avant la décision de **manifester la colère à Paris le 3 juin 2014.**

L'ARDOISE EST DÉJÀ LONGUE

- Taxe de 0,30% sur les retraites imposables (qui sont de plus en plus nombreux) pour le financement de la perte d'autonomie depuis avril 2013 (et détournée vers l'assurance maladie).
- Hausse de la TVA, impôt le plus injuste au 1^{er} janvier 1024 (les plus modestes paient le plus).
- Pas de revalorisation des retraites.
- Maintien de la suppression de la ½ part supplémentaire pour les retraités, veuves et veufs ou divorcés n'ayant pas élevé seul un ou des enfants pendant une durée minimale de 5 ans.
- Fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus.
- Accès aux soins rendus plus difficiles et même menacés par les reculs organisés de l'assurance maladie, l'explosion des coûts des mutuelles, le démantèlement de l'hôpital public.

Fédération Nationale des Travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

POUR IMPOSER NOS REVENDICATIONS LE 3 JUIN À PARIS

- Un rattrapage immédiat de 300€ par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des retraites (*CNAV et complémentaires*) au 1^{er} janvier 2014.
- L'indexation des pensions sur les salaires passant par la suppression du gel de traitement des fonctionnaires et la revalorisation du point d'indice, la suppression de la suspension des décrets salariaux et le rattrapage des sommes dues.
- Un minimum de retraite égal au SMIC que nous revendiquons à 1700€.
- Une restauration de l'assurance maladie, la suppression des dépassements d'honoraires.
- Prise en charge de l'autonomie des personnes âgées par l'assurance maladie avec un financement à hauteur des besoins.
- Le développement des hôpitaux et des centres de santé à partir des besoins.
- Le rétablissement de la ½ part pour enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu.
- L'abrogation des augmentations de la TVA au 1^{er} janvier 2014.
- Le retour au service public de proximité.

Actifs ou retraités, vivre dignement et mieux passe nécessairement par la lutte.

Dans l'unité, à l'appel de la CGT, CFTC, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA :

**LE 3 JUIN 2014
RASSEMBLEMENT
À 11 HEURES PLACE JOFFRE**

Pour un pique-nique de lutte qui sera suivi d'une manifestation nationale jusqu'au Ministère des personnes âgées.